

# Plongée dans une filière de traite des femmes au service de l'industrie du X

Les échanges entre les principaux mis en cause de la tentaculaire affaire « French Bukkake » montrent comment ils s'organisaient pour fournir à une bonne partie du secteur des « actrices » considérées et traitées comme des marchandises

## ENQUÊTE

Un premier SMS : « Police ». Suivi d'un deuxième : « Chez moi ». Il est 6h16, ce 13 octobre 2020. Pascal Ollitrait, alias Pascal OP, producteur et acteur de porno à la tête du site « French Bukkake », vient d'envoyer ses deux derniers messages à son compère et associé, Mathieu L., alias Mat Hadix, avant d'être interpellé et placé en garde à vue. En perquisitionnant sa maison, les gendarmes de la section de recherche de Paris viennent de mettre fin à des années d'échanges prolifiques entre les deux hommes. Et de franchir une étape majeure dans ce qui est, à ce jour, la plus grande enquête sur des violences sexuelles commises en France.

Les milliers de messages SMS ou WhatsApp échangés entre 2015 et 2020 par Pascal OP, Mat Hadix et leurs divers associés également mis en examen, dont *Le Monde* a pu prendre connaissance, donnent à voir de l'intérieur la gestion d'une filière d'approvisionnement similaire à celle d'un trafic de drogue, à la différence près que l'on parle de jeunes femmes manipulées. Ils éclairent également d'une lumière crue les conditions dégradantes de réalisation de ces vidéos, ensuite diffusées sur Internet et regardées par des millions de personnes, dont de nombreux adolescents.

Sont concernés, au premier chef, les deux mastodontes français du secteur, Dorcel et Jacque & Michel, mais également toutes les plates-formes de diffusion de VOD, comme celle d'Orange. La société, dont l'Etat français est actionnaire, apparaît dans ce dossier pour avoir diffusé des vidéos issues de productions soupçonnées par les enquêteurs d'avoir usé de jeunes femmes dont le consentement a été extorqué par un système présentant tous les atouts d'un réseau criminel.

Une information judiciaire est ouverte depuis octobre 2020, entre autres pour « viols », « traite d'êtres humains aggravée », « proxénétisme aggravé », « diffusion de l'enregistrement d'images relatives à la commission d'une atteinte volontaire à l'intégrité de la personne », « exécution d'un travail dissimulé commis à l'égard de plusieurs personnes »... Douze personnes ont été mises en examen et quatre sont actuellement en garde à vue, dans un dossier qui compte, à ce jour, au moins cinquante-trois plaignantes.

### « RÉPOND PAS ET BLOQUE »

Des noms de jeunes femmes en pagaille, des photos dénudées, des appréciations physiques dégradantes, le tout agrémenté « de mêmes [blagues virales] et de montages à caractère raciste » dont les enquêteurs notent la profusion : les échanges de messages entre les principaux mis en examen ressemblent à ceux d'un mauvais forum Internet. « Après les débâcles négresse et femme enceinte, pourraient-on réessayer avec Shaineez la bougnoule et l'attardée de chatillon », envoie par exemple Célian V., réalisateur, à son « ami » Mat Hadix. Derrière les commentaires avilissants se dévoile aussi un véritable business. Un vocabulaire pour initiés, une comptabilité de boutiquiers faite de commissions en cash, et une gestion logistique des femmes comme de la marchandise.

Les interlocuteurs semblent à plusieurs reprises avoir conscience du caractère potentiellement illégal de leurs activités. Comme dans cet échange daté du 11 septembre 2020, un mois avant l'interpellation des principaux membres du réseau. Mat Hadix transfère à Pascal OP les captures d'écran des messages d'une jeune femme se plaignant de pratiques imposées sur un tournage :

« Ho t mal barré », lui rétorque « OP ». Alors que Mat Hadix s'inquiète de savoir s'il lui a fait un contrat, le premier poursuit : « C pas ça le problème c'est que fille disent on m'a forcé à faire. ex anal ou double vaginal C'est considéré comme viol Et s'il regarde Les rush... Ils verront si la fille dit vrai ou pas. » « Mais je sais pas qui c », reprend Mat Hadix, qui s'y perd entre tous les tournages. « On s'en fout répond pas et bloque », répond Pascal OP.

Les considérations légales ne doivent cependant pas freiner les affaires. « J'ai envoyé un message à la pouf qui m'a envoyé les nouveaux arrivages », écrit Mat Hadix quelques minutes plus tard. Les « nouveaux arrivages ». Comprendre : des jeunes filles n'ayant jamais tourné de vidéo pornographique, la matière précieuse d'une industrie qui considère une femme déjà vue sur écran comme un produit ayant perdu l'essentiel de sa valeur.

### EXPLOITÉES, ESCROQUÉES

Quant à « la pouf », c'est le surnom dont a hérité Julien D. *Le Monde* a déjà raconté le stratagème de cet homme de 42 ans, mis en examen notamment pour « viols » et « traite d'êtres humains aggravée », et placé en détention provisoire : se faisant passer pour une escort girl nommée Axelle Vercoutre sur les réseaux sociaux, il repère des jeunes filles en difficulté. S'immisçant parfois pendant plusieurs mois dans leur intimité, il finit par les convaincre de se prostituer pour une nuit, afin de régler leurs soucis financiers, jouant lui-même le rôle du riche client. Les filles, qui ne verront jamais la couleur de l'argent, se retournent vers leur seul soutien, leur « amie » virtuelle.

Des proies faciles qu'Axelle Vercoutre pousse alors à faire une vidéo pornographique pour Mat Hadix et Pascal OP. Une séquence avec un seul homme, à destination de quelques clients privés au Canada, promettent-ils. La réalité est tout autre : les jeunes femmes tourneront pour la plupart plusieurs scènes, avec plusieurs hommes et des pratiques qu'elles avaient refusées au préalable, pour des vidéos qui se retrouveront sur les plates-formes pornographiques du monde entier.

La mise en place de cette filière d'approvisionnement, similaire à celle d'autres trafics, mais avec des femmes en guise de « matière première », a placé le duo formé par Mat Hadix et Pascal OP au centre du petit milieu qui forme la pornographie française.

« Quand Pascal est arrivé dans le milieu traditionnel du X, vers 2015, il avait plein d'actrices, des jolies actrices françaises, raconte HPG, l'un des principaux réalisateurs français entendu comme témoin par les gendarmes. Ça nous a fascinés dans le milieu. C'est pour ça qu'il a réussi à être reçu chez tout le monde. »

La force de ce réseau est d'avoir trouvé trois façons de « rentabiliser » ses victimes. Une première fois grâce aux vidéos qu'ils tournent eux-mêmes, notamment pour le compte de grosses plates-formes. C'est le cœur des investigations en cours, alors que Jacque & Michel, mentionné sans cesse dans les échanges – et qui n'a pas donné suite à nos questions – prétend n'être qu'un simple diffuseur et n'avoir pas eu connaissance des conditions de réalisation de ces vidéos. « La société JM [Jacque & Michel] n'a visiblement pas qu'un simple rôle de diffuseur mais intervient sur le choix des femmes avant même le tournage », notent par exemple les enquêteurs.

La deuxième technique de rémunération consiste à extorquer le maximum d'argent aux jeunes femmes qui demandent le retrait de vidéos. La somme est très supérieure à la faible compensation qu'elles ont reçue sur les tournages, achevant de les ruiner financièrement et psychologiquement.

Surtout, les femmes qui ont payé n'obtiendront pour certaines jamais gain de cause. Dans un SMS, Mat Hadix demande à Pascal OP de retirer la vidéo d'une jeune femme qui « casse les couilles ». « On la remettra sur nouveaux sites », ajoute-t-il.

Exploitées, escroquées, les jeunes femmes peuvent encore... être revendues à d'autres productions, moyennant commission. C'est la troisième source de financement, celle qui pourrait faire définitivement basculer le dossier du côté du proxénétisme, un tournant judiciaire redouté par le secteur de la pornographie, qui ne veut pas risquer de voir l'ensemble de son activité tomber sous le coup de cette législation.

« On la vend à qui la grosse », s'enquiert Pascal OP, le 15 septembre 2020. Mat Hadix propose d'abord « JM », avant d'envisager d'autres débouchés : « Célian [un autre réalisateur] prendra on le fait banquer com [commission]. (...) Gros nichon obligé. » Quelques minutes plus tard, il confirme la transaction. « G envoyé grosse black à celian on va lui demander 100/150 € ».

Malgré les nombreux exemples de ce type, les avocats des mis en cause nient farouchement ces transactions, qui assimileraient de facto leurs clients à des proxénètes. « Mon client conteste formellement les faits qui lui sont reprochés, et notamment sa connaissance du système mis en place par Axelle Vercoutre de même que le versement de commissions à M. L. en échange de contacts », explique M<sup>e</sup> Antoine Ory, avocat de Célian V. Pour l'avocate de Mat Hadix, M<sup>e</sup> Stéphanie Nataf, il s'agit de « remboursements de frais » et non de « commissions ».

### « IL NOUS A TROMPÉS »

Les frontières entre le proxénétisme et le milieu du porno ne sont pas étanches. Le même Célian V., dont la tactique consiste à faire venir des filles d'Europe de l'Est par le biais d'agences d'escort, en explique le fonctionnement par message à Mat Hadix : « Ils font venir la gonzesse super tôt le matin (genre 9h) et veulent qu'elle soit de retour propre et "prête à l'emploi" à une heure donnée. » A charge pour lui, dont la « spécialité » est de pratiquer un type de porno brutal, de rendre la jeune femme dans un état présentable pour son activité d'escort.

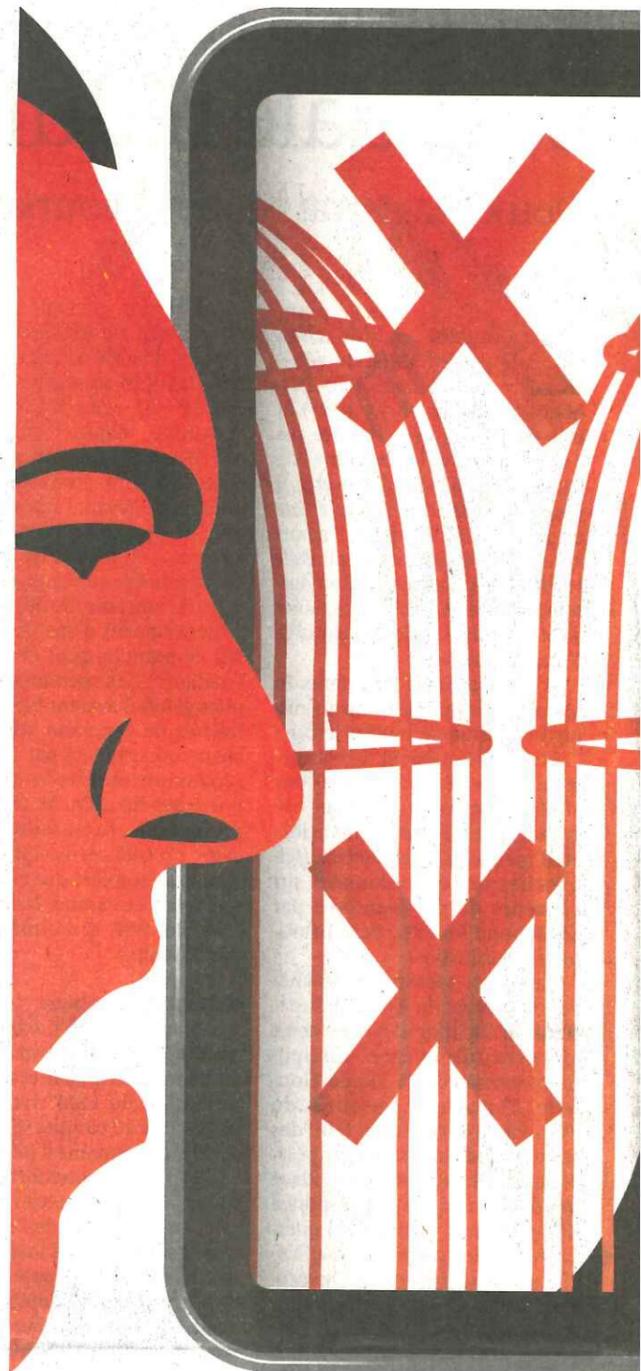
A Célian la filière de l'Europe de l'Est, à Mat et Pascal la France, notent les enquêteurs. Les jeunes femmes recrutées par leur réseau se retrouvent à tourner pour la plupart des productions françaises. C'est d'ailleurs la principale ligne de défense des grosses sociétés du secteur : le milieu, qui ne savait rien de ces agissements, aurait été vérolé de l'intérieur par un petit groupe sans foi ni loi. « On savait tous que Pascal OP était une ordure mais Mat Hadix, il a surpris tout le

## Quatre acteurs placés en garde à vue mardi

UN NOUVEAU COUP DE FILET a conduit à l'interpellation, mardi 27 septembre, de quatre acteurs pornographiques ayant tourné dans des vidéos pour le site « French Bukkake », confirme-t-on au *Monde* de source judiciaire. Les quatre hommes ont été placés en garde à vue, dans ce qui est sans doute l'un des derniers actes de cette tentaculaire affaire, qui secoue depuis 2020 le milieu français du X et spécialement le secteur dit « pro-am », des productions mettant en scène des femmes présentées comme « amatrices » et non actrices professionnelles.

Une information judiciaire a été ouverte en octobre 2020 pour « traite d'êtres humains aggravée, viol en réunion, proxénétisme aggravé » à l'encontre de Pascal Ollitrait, plus connu sous son pseudonyme de Pascal OP, et son site, « French Bukkake ». Outre les quatre interpellés de mardi, douze hommes sont poursuivis dans ce dossier, dont l'associé de M. Ollitrait, Mathieu L. dit Mat Hadix. Plus de soixante victimes ont été identifiées par les gendarmes de la section de recherches de Paris. Au moins 53 se sont constituées parties civiles, de même que plusieurs associations.

Une autre information judiciaire, ouverte en juillet 2020, concerne le fondateur du site Jacque & Michel, Michel Piron, figure de ce porno amateur français, en réalité à la tête de l'un des plus gros acteurs nationaux de la pornographie. Michel Piron et trois autres hommes ont été mis en examen en juin pour « proxénétisme aggravé, traite des êtres humains, et viols avec actes de torture et de barbarie ». Les deux dossiers ont de nombreux liens, Mat Hadix ayant été l'un des réalisateurs privilégiés des productions Jacque & Michel. ■



**SONT CONCERNÉS, AU PREMIER CHEF, LES DEUX MASTODONTES FRANÇAIS DU SECTEUR, DORCEL ET JACQUE & MICHEL, MAIS ÉGALEMENT TOUTES LES PLATES-FORMES DE DIFFUSION DE VOD, COMME CELLE D'ORANGE**

monde, c'était la face présentable, en réalité il nous a trompés », assure HPG.

La réalité semble bien plus complexe. Le cas de ce réalisateur reconnu, qui tourne pour toutes les grosses productions d'Europe et fournit notamment la plate-forme VOD d'Orange, montre l'ambivalence du milieu face à un réseau. Fin 2017 et début 2018, HPG écrit des courriers anonymes au procureur et à des associations féministes pour dénoncer les agissements de Pascal OP. En 2019, il fait de même avec Mat Hadix, en se faisant passer pour une victime abusée. D'un autre côté, il continue à chercher directement des séquences à ce dernier pour les diffuser, notamment sur Orange.

« J'ai été le premier à alerter sur leurs comportements, et j'ai aussi été le premier à retirer toutes leurs scènes de mon catalogue », assure-t-il aujourd'hui au *Monde*. En novembre 2019, une semaine avant l'envoi du courrier anonyme, il adressait pourtant ce message à Mat Hadix : « Le business va s'intensifier en 2020 entre nous. » Une manière de « garder le contact » avec un homme « qui lui devait de l'argent », assure-t-il aujourd'hui.

### « GRILLER » LA FILLE

Depuis les premières révélations du *Monde*, du *Parisien*, de *20 Minutes* et de *Mediapart* sur ce système industriel de traite de jeunes femmes, les deux géants français du porno, Ares (société mère de Jacque & Michel) et Marc Dorcel, ont cherché à minimiser leur rôle et leur proximité avec le duo Hadix-Pascal OP. Devant les quatre rapporteuses de la commission aux droits des femmes du Sénat, qui



publie un rapport sur l'industrie pornographique et ses dérives, Grégory Dorcel, directeur général de la société, assurait en mai qu'il n'avait « jamais diffusé » les productions de Pascal OP « pour une raison éditoriale ».

L'enquête montre pourtant que les scènes tournées par le duo se retrouvent sur des productions Dorcel, notamment sa branche Afrique. Lors d'un échange de SMS, Pascal OP s'agace même de sa présence sur la jaquette d'un DVD, choisie par Dorcel. La marque distribue également les productions de Célian V., dans lesquelles tournent des jeunes femmes envoyées par Mat Hadix et Pascal OP. Contactée, la société Dorcel dit ne pas avoir été informée de la participation de ce dernier aux productions de Mat Hadix ni des conditions de recrutement des actrices de Célian V., dont les productions ont été depuis supprimées de leur catalogue. Quant à la présence de Pascal OP sur une jaquette, l'entreprise estime que « son comportement en tant qu'acteur semble avoir été régulier et ne pas faire l'objet de poursuites ».

Plus cynique encore, Vincent Gey, responsable des opérations du groupe Ares, avait expliqué n'avoir « jamais eu aucun contact » avec Pascal OP. Là aussi, tout le dossier tend à démontrer le contraire. Pascal Ollitrault apparaît d'ailleurs, en 2016, sous le pseudonyme de « l'affreux David Grumeau » dans des productions estampillées Jacquie & Michel, où la promesse de violence est un argument marketing. « Ils l'entendent crier et pleurer... rien à foutre, ils vont la labourer encore et encore », peut-on lire en guise de description d'une vidéo.

#### FAUX TESTS

Les plates-formes de VOD disent de leur côté n'avoir rien à se reprocher. Contacté, Orange assure être « très scrupuleux vis-à-vis des contenus "adulte" qu'il propose sur son service » et qui sont soumis à une « charte ». Le groupe précise avoir suspendu les contenus « associés » à la marque Jacquie & Michel... mais continue de distribuer ceux de Colmax, une autre marque de la galaxie « JM ».

Globalement, les différentes lignes de défense des principaux acteurs de ce dossier sont battues en brèche au fil des échanges. A commencer par les protagonistes, Mat Hadix et Pascal OP. « Jamais » ils n'ont menti aux jeunes femmes sur la destination des vidéos. L'exemple de Cécile (le prénom a été modifié) prouve pourtant le contraire. Plus procédurière que les autres, elle demande à faire inscrire, sur le document qu'elle signe, le fait que la diffusion sera à « usage privé »

**« QUAND PASCAL EST ARRIVÉ DANS LE MILIEU TRADITIONNEL DU X, VERS 2015, IL AVAIT PLEIN D'ACTRICES, DES JOLIES ACTRICES FRANÇAISES. ÇA NOUS A FASCINÉS DANS LE MILIEU »**

HPG  
réalisateur

uniquement et pas sur Internet ni sur les réseaux sociaux. Par message, Pascal OP propose alors à son associé « on peut effacer l'écriture du contrat ». Le réseau a même une expression qui dit beaucoup : « griller » la fille dont les vidéos sont mises en ligne.

« Jamais » de drogue ni d'alcool sur les tournages, juraient également en chœur Mat Hadix et Pascal OP. « Prends bouteille de vodka et jus de fruit pour la fille », envoie pourtant le second, le 21 avril 2015. « MDR elles sont rock and roll t meufs », rétorque Mat Hadix. « Les trois dernières vodka et whisky à fond. M'en fout et même C [cocaïne] », reprend Pascal OP. Ce dernier semble avoir d'ailleurs une consommation excessive de cette substance. Quant à Mat Hadix, à un réalisateur qui lui demande s'il a « un plan C », il répond « toujours », avant de lui annoncer le tarif : « C 60 euros ». « Il n'a rien apporté du tout et se moquait de lui », assure aujourd'hui son avocate, M<sup>e</sup> Stéphanie Nataf.

« Jamais » de relation sexuelle hors caméra avec les jeunes femmes, avait assuré Mat Hadix devant la juge d'instruction. Pourtant, quand Pascal OP lui propose de passer pour « un vidage de couilles » avec la jeune femme prévue pour un tournage le 21 août 2020, il répond « si tu veux ». Une pratique qui semble courante entre les deux hommes, mais que conteste l'avocate de Mat Hadix, qui assure qu'il agissait dans le cadre d'une vidéo.

« Jamais » non plus de réalisation de bukkake pour Mat Hadix, qui n'« aime pas » cette pratique qui consiste à faire éjaculer des dizaines d'hommes sur une jeune femme, qui doit avaler leur sperme devant la caméra. Pourtant, les enquêteurs pensent qu'il était seul aux manettes pour celui organisé le 7 juin 2021. Il informe son complice du déroulé des événements et de l'état de la

jeune femme : « Pour l'instant elle tient le choc. » « Il a juste apporté les lumières et vérifié que tout se passait bien, comme un vigile », affirme aujourd'hui son avocate.

« Jamais » de faux tests pour les maladies sexuellement transmissibles pour les tournages : ils n'avaient été réalisés que pour les bukkake sans pénétration, à destination d'un client tchèque, affirmait Pascal OP devant la juge. La fabrication de faux tests apparaît en réalité industrielle. Un ingénieur informaticien est même mobilisé pour concevoir un programme qui en génère automatiquement. Le 21 août 2020, Mat Hadix demande ainsi un faux test « avant 15h » pour lui-même, avant l'un de ses tournages. Les règles prophylactiques ne semblent pas être la priorité des deux hommes. « A pas de tests », envoie Pascal OP le même jour, à propos d'une jeune femme qu'il s'approprie à faire tourner. « Ça devient un problème pour faire du JM [Jacquie & Michel] ? », répond Mat Hadix. « Non », convient Pascal OP. « Cela lui est arrivé mais juste le temps de régulariser », assure au Monde l'avocate de Mat Hadix.

Pour M<sup>e</sup> Stéphanie Nataf, ces milliers d'échanges ne prouvent rien. « On est dans l'ère #metoo, qui donne la parole aux femmes. Il y a un axe qui a été choisi : on a l'impression qu'on est dans un réseau de proxénétisme alors qu'on est dans un milieu légal de pornographie amateur, avec des jeunes filles parfaitement consentantes qui venaient de leur propre volonté pour tourner des films X. » Elle déplore la stigmatisation dans la presse d'« un père de famille qui exerçait un métier légal et qui est enfermé à l'isolement en détention ». Selon elle, son client a été injustement assimilé à Pascal OP – dont l'avocate n'a pas répondu aux sollicitations du Monde – alors que les deux hommes ne faisaient que « mutualiser leurs lieux de tournages et leur matériel ».

Une stratégie de défense élaborée de longue date par les deux hommes, qui s'attendaient, selon les échanges, à être interpellés un jour ou l'autre. En novembre 2020, alors que les premiers échos sur une enquête en cours paraissent dans la presse, Pascal OP briefe son associé sur ce qu'il doit dire en cas de garde à vue : « Je traîne avec toi. Et je t'aide de temps en temps à installer matériel et je te remplace à la caméra quand il y a besoin. Tu me paies à manger uniquement. Pas de rémunération. » Une version démentie par tous les échanges. Les enquêteurs notent cependant que c'est quasiment mot pour mot ce qu'a dit Mat Hadix lors de sa garde à vue. ■

NICOLAS CHAPUIS,  
LORRAINE DE FOUCHER ET SAMUEL LAURENT

## Un rapport du Sénat pour « provoquer un électrochoc »

Quatre sénatrices présentent, mercredi, des propositions musclées contre une industrie « toxique », qu'elles veulent réguler fortement

**C'**est la première fois que je travaille sur un sujet sur lequel il n'existe aucune bibliographie institutionnelle, aucun rapport, rien. » Et pour Laurence Rossignol, vice-présidente socialiste du Sénat et rapporteuse, aux côtés des sénatrices Annick Billon (Union des démocrates et indépendants, Vendée), Alexandra Borchio-Fontimp (Les Républicains, Alpes-Maritimes) et Laurence Cohen (Parti communiste, Val-de-Marne), du premier rapport parlementaire sur l'industrie pornographique, ce manque d'intérêt pour le sujet n'est pas un hasard. « La résistance masculine à faire de ces sujets des sujets politiques est très grande. »

De sensibilités politiques différentes, les quatre rapporteuses affichent un front uni dans le document, qu'elles doivent publier mercredi 28 septembre, et dont *Le Monde* a pris connaissance, après six mois de travaux et des dizaines d'auditions. Comme elles le soulignent dans leur avant-propos, il s'agit pour elles « d'ouvrir enfin les yeux de tous sur ce système de violences », illustré par la tentaculaire affaire « French Bukkake », du nom du site de Pascal Ollitrault, pour lequel une information judiciaire a été ouverte, en octobre 2020, pour « traite d'êtres humains aggravée, viol en réunion, proxénétisme aggravé » ; mais aussi « d'engager un débat public sur les pratiques de l'industrie porno et sur son existence même ».

La pornographie n'est plus depuis longtemps confinée aux salles de cinéma, ni érigée en symbole d'une libération des mœurs. Internet en a profondément transformé la production comme la consommation, devenue aussi massive que précoce : « Deux tiers des enfants de moins de 15 ans et un tiers de ceux de moins de 12 ans ont déjà été exposés à des images pornographiques, volontairement ou involontairement. Près d'un tiers des garçons de moins de 15 ans se rend sur un site porno au moins une fois par mois », note le rapport. Avec des conséquences profondes sur la psyché et sur la représentation de la sexualité et des femmes.

#### Massification

« Ce qu'on veut dire, résume Laurence Rossignol, c'est que l'industrie du porno est toxique dans son mode de fabrication et de consommation. Elle colonise les cerveaux. » Pour les rapporteuses, « on doit prendre conscience que c'est un problème de politique publique, il faut arrêter de détourner les yeux ». En France, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) estime que 19,3 millions de personnes (un tiers des internautes) consultent du porno en ligne, les mineurs représentant 12 % de cette audience. Si cette massification a fait les affaires de quelques grands groupes – en premier lieu, le géant canadien MindGeek (Pornhub, Redtube, YouPorn...) et, en France, les groupes Ares (Jacquie et Michel) et Dorcel –, elle a également entraîné une précarisation massive des autres parties

**IL S'AGIT POUR LES RAPPORTEUSES « D'OUVRIER ENFIN LES YEUX DE TOUS SUR CE SYSTÈME DE VIOLENCES »**

prenantes de l'industrie, en premier lieu les actrices.

Le porno a depuis longtemps délaissé toute velléité artistique pour se déclinier en niches, correspondant aux attentes des consommateurs. Le plus populaire est le « gonzo » ou « hardcore », où le scénario disparaît au profit de pratiques violentes : insultes, humiliations, coups, étranglements... « La scénarisation du viol et l'érotisation de la violence sexuelle participent (...) de ce système de domination et de violences envers les femmes », écrivent les rapporteuses, qui citent plusieurs études montrant que ces pratiques représentent 90 % de la pornographie consommée. « Il existe un porno « éthique », mais il représente 0,001 % du marché, ce n'est pas ce que recherchent les consommateurs », note Laurence Rossignol.

Au sein de ce porno « hardcore », une bonne part des productions se parent du label « amateur », dans lesquelles les femmes ne sont pas des actrices mais des « intervenants ponctuels », comme le définit pudiquement Ares dans ses réponses. Le groupe se revendique simple distributeur, assurant ne pas être responsable des conditions de tournage. Les rapporteuses battent en brèche cet argument « cynique », estimant que « le statut de simple diffuseur n'exonère pas les dirigeants du groupe Ares de leurs responsabilités à l'égard des victimes présumées de productions diffusées sur les sites dont le groupe est propriétaire ».

Elles notent l'absence de statut ou de contrats de travail pour les actrices pornographiques, qui doivent le plus souvent se contenter d'un document de cession de droit à l'image. Une image qui, une fois filmée et diffusée, s'avère difficile à supprimer, quand les producteurs ne réclament pas de sommes importantes en échange du retrait de la vidéo.

Les rapporteuses veulent « provoquer un électrochoc » sur les pratiques de cette industrie. Elles déclinent vingt propositions, notamment un renforcement des pouvoirs de l'Arcom, pour signaler et sanctionner administrativement les sites en infraction ; un renforcement des dispositifs de contrôle de l'âge de l'internaute ; ou encore le fait de permettre aux personnes filmées d'obtenir de façon plus simple le retrait de leurs vidéos. Mais elles vont plus loin, demandant dans leurs conclusions s'il est raisonnable de « continuer à tolérer l'existence d'une industrie qui génère de telles violences et maltraitements envers les femmes (...), qui peut avoir des conséquences désastreuses sur la construction de l'identité sexuelle du jeune public ». ■